



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 610 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le prix de billets de spectacle au Québec explose en raison de l'industrie de la revente en ligne;

CONSIDÉRANT les conséquences néfastes que peuvent avoir les sites de revente sur l'accessibilité à la culture;

CONSIDÉRANT QUE tous les laissez-passer du Festival d'été de Québec 2024 ont été vendus en à peine 2 heures et que les 20 000 billets affichés en prévente se sont écoulés en à peine 5 minutes;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, ainsi que les gouvernements fédéral et municipal, financent une partie du Festival d'été de Québec;

CONSIDÉRANT QUE, à l'instar de l'édition 2023, des centaines de résidents et de résidentes de Québec n'ont pu mettre la main sur des laissez-passer pour le Festival d'été 2024 en raison d'une trop grande affluence lors de l'ouverture de la billetterie.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- d'octroyer l'autorité et les ressources nécessaires à l'Office de la protection du consommateur pour faire appliquer la loi interdisant la revente de billets de spectacle ou d'événement sportif ou culturel à un prix supérieur au prix qu'autorise le producteur du spectacle ou de l'événement;
- de prendre les mesures nécessaires pour qu'une partie des laissez-passer du Festival d'été de Québec soient réservés aux résidents et résidente de la Ville de Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Etienne Grandmont
Député de Taschereau

4 juin 2024

Date de signature de l'extrait